

RESULTATS : Juillet à décembre 2018

Laval, le : 06/02/2019

**CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX  
DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE  
(Eau Distribuée)**

Collectivité : C.C. PAYS DE CRAON-RENAZE LA PLAINE

Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GLE DES EAUX

Unité de distribution :				LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS
Commune du prélèvement :				BOISSIERE (LA)	RENAZE	SELLE-CRAONNAIS E (LA)	SELLE-CRAONNAIS E (LA)	BOUCHAMPS-LES-CRAON	SAINT-MARTIN-DU-LIMET
Nom du point de surveillance :				CAMPING LA VIOTTERIE	HOPITAL LOCAL DE RENAZE	BOURG DE LA SELLE	BOURG DE LA SELLE	BOURG DE BOUCHAMPS	BOURG DE SAINT MARTIN
Localisation du point de surveillance :				CAMPING DE LA VIOTTERIE	AUX CUISINES	CENTRE D'HEBERGEMENT - 2 RUE CROIX DU BRAY	CENTRE D'HEBERGEMENT - 2 RUE CROIX DU BRAY - CUISINE	MR TOUPLIN 20 LOTISSEMENT ANDEUMILLE	BAR RESTAURANT - 11 RTE DE NANTES
Date du prélèvement :				03/07/2018	28/08/2018	04/09/2018	10/09/2018	02/10/2018	02/10/2018
Code de la Santé Publique (Normes)				Limites de qualité	références de qualité				
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL		2	<1	14	<1	<1	<1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL		<1	<1	9	2	2	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	0	<1	<1	ILLISIBL	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	2	<0,5	<0,5	<0,5		<0,5	<0,5
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f		28,1		32,7		33,7	33,2
	pH	unité pH	6,5 à 9	8,0	7,8	7,9	7,8	7,6	7,7
<b>FER ET MANGANESE</b>	Fer total	µg/L	200	<20		<20		<20	<20
	Manganèse total	µg/L	50			<5		<5,0	
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>	Aluminium total µg/l	µg/L	200						
	Fluorures mg/L	mg/L	1,5						
	Plomb	µg/L	10						
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>	Carbone organique total	mg(C)/L	2	2,0	1,7	1,7		1,9	2,0
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm	200à1100	639	713	719		735	722
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C	25	21,4	24,4	21,4	22,0	18,4	17,3
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg(Cl2)/L		<0,02	0,08	0,02	0,06	0,02	0,07
	Chlore total	mg(Cl2)/L		0,06	0,27	0,08	0,15	0,07	0,18
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L	0,1	<0,03	<0,03	<0,03		<0,03	<0,03
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50	13,4	4,7	4,2			4,3
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5						
<b>PESTICIDES DIVERS</b>	Métaldéhyde	µg/L	0,1						

**Interprétation sanitaire :**

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indiquent, en ce qui concerne les éléments recherchés, une qualité des eaux distribuées conforme aux valeurs limites définies par la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine.

Un très léger dépassement de la référence de qualité pour la teneur en matière organique (carbone organique total) est à signaler en octobre et une probable contamination bactérienne légère et brève a été observée en septembre, le résultat illisible pour les coliformes totaux étant dû à une présence trop importante de flore interférente, ce qui induit un dépassement possible de la référence de qualité définie par la réglementation pour ce paramètre. Une référence de qualité est une recommandation dont le dépassement n'a pas d'incidence directe sur la santé.

**RESULTATS : Juillet à décembre 2018**

**Collectivité : C.C. PAYS DE CRAON-RENAZE LA PLAINE**  
**Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GLE DES EAUX**

**CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX  
DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE  
(Eau Distribuée)**

Unité de distribution :					LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT
Commune du prélèvement :					SAINT-SATURNIN-D U-LIMET	SAINT-AIGNAN-SUR-ROE	SENONNES	CONGRIER	SAINT-ERBLON	ROUAUDIÈRE (LA)
Nom du point de surveillance :					BOURG DE SAINT SATURNIN	BOURG DE SAINT AIGNAN	BOURG DE SENONNES	BOURG DE CONGRIER	BOURG DE SAINT ERBLON	BOURG DE LA ROUAUDIÈRE
Localisation du point de surveillance :					LA TOUCHE (CHEZ MME PECOT)	MAIRIE	BAR LE FAIR PLAY	5 PLACE DE L'EGLISE (BAR)	MAIRIE	SANITAIRES PUBLICS
Date du prélèvement :					11/12/2018	03/07/2018	07/08/2018	23/10/2018	06/11/2018	20/11/2018
Code de la Santé Publique (Normes)					Limites de qualité	références de qualité				
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			<1	3	<1	<1	<1	86
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			<1	19	<1	<1	<1	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,20	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f		35,5	35,5	34,1	34,8			36,1
	pH	unité pH		6,5 à 9	7,8	7,8	8,1	8,0	8,0	8,0
<b>FER ET MANGANESE</b>	Fer total	µg/L		200	<20	<20	<20	<20	<20	<20
	Manganèse total	µg/L		50			<5			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>	Aluminium total µg/l	µg/L		200						
	Fluorures mg/L	mg/L	1,5							
	Plomb	µg/L	10				<1,0			
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>	Carbone organique total	mg(C)/L		2	1,8		2,0	2,1	1,8	1,9
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm		200à1100	770	731	713	747	763	766
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C		25	12,0	25,5	24,2	16,5	12,3	12,5
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg(Cl2)/L			<0,02	0,10	0,25	0,45	0,40	0,02
	Chlore total	mg(Cl2)/L			0,10	0,20	0,35	0,55	0,50	0,04
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50		5,8		4,3	4,2		4,5
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5			<0,02				
<b>PESTICIDES DIVERS</b>	Métaldéhyde	µg/L	0,1							

**Interprétation sanitaire :**

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indiquent, en ce qui concerne les éléments recherchés, une qualité des eaux distribuées conforme aux valeurs limites définies par la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine.

Un très léger dépassement de la référence de qualité pour la teneur en matière organique (carbone organique total) est à signaler en octobre et une probable contamination bactérienne légère et brève a été observée en septembre, le résultat illisible pour les coliformes totaux étant dû à une présence trop importante de flore interférente, ce qui induit un dépassement possible de la référence de qualité définie par la réglementation pour ce paramètre. Une référence de qualité est une recommandation dont le dépassement n'a pas d'incidence directe sur la santé.

**RESULTATS : Juillet à décembre 2018**

**Collectivité : C.C. PAYS DE CRAON-RENAZE LA PLAINE**  
**Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GLE DES EAUX**

Unité de distribution :					NIAFLES	STATION DE LA MARINIÈRE	STATION DE LA MARINIÈRE	STATION DE LA MARINIÈRE
Commune du prélèvement :					NIAFLES	CHAZE-HENRY	CHAZE-HENRY	CHAZE-HENRY
Nom du point de surveillance :					BOURG DE NIAFLES	STATION DE LA MARINIÈRE	STATION DE LA MARINIÈRE	STATION DE LA MARINIÈRE
Localisation du point de surveillance :					BAR-ÉPICERIE "LE TOURNESOL"	ROBINET DU LABORATOIRE	ROBINET DU LABORATOIRE	ROBINET DU LABORATOIRE
Date du prélèvement :					04/09/2018	28/08/2018	25/09/2018	04/12/2018
Code de la Santé Publique (Normes)					Limites de qualité	références de qualité		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			<1	<1	<1	1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			2	<1	1	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0		<1	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	0		<1	<1	<1	<1
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,5	<0,5	<0,5	<0,20
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f				33,2	33,6	35,8
	pH	unité pH		6,5 à 9	7,7	7,8	7,7	7,5
<b>FER ET MANGANESE</b>	Fer total	µg/L		200	<20	<20		<20
	Manganèse total	µg/L		50		<5,0		<5,0
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>	Aluminium total µg/l	µg/L		200		<10		<10
	Fluorures mg/L	mg/L	1,5			0,083		0,071
	Plomb	µg/L	10					
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>	Carbone organique total	mg(C)/L		2		1,8	1,8	1,9
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm		200à1100	458	713	734	790
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C		25	20,1	13,2	13,5	13,8
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg(Cl2)/L			0,06	0,85	0,60	0,80
	Chlore total	mg(Cl2)/L			0,10	0,85	0,70	0,80
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50			4,3	4,3	4,8
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5			<0,02	<0,02	<0,02
<b>PESTICIDES DIVERS</b>	Métaldéhyde	µg/L	0,1			<0,020		<0,020

**Interprétation sanitaire :**

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indiquent, en ce qui concerne les éléments recherchés, une qualité des eaux distribuées conforme aux valeurs limites définies par la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine.

Un très léger dépassement de la référence de qualité pour la teneur en matière organique (carbone organique total) est à signaler en octobre et une probable contamination bactérienne légère et brève a été observée en septembre, le résultat illisible pour les coliformes totaux étant dû à une présence trop importante de flore interférente, ce qui induit un dépassement possible de la référence de qualité définie par la réglementation pour ce paramètre. Une référence de qualité est une recommandation dont le dépassement n'a pas d'incidence directe sur la santé.